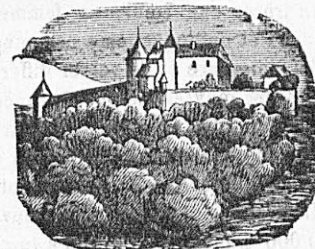




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
 » . . . 6 mois, » 2.50
 Etranger . . 1 an, » 9.—
 » . . . 6 mois, » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5⁵⁵ 10⁰⁰ 2⁵⁵ 5⁰⁵ 8⁵⁰ — BULLE, arr. 8⁵⁵ 12¹⁵ 4²⁵ 8²² 10⁵²

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Grand'rue 29, à Bulle, ou à l'Impr. de La Gruyère.

BULLE, le 1^{er} octobre 1907.

Appréciations sur la race tachetée noire.

La Fédération suisse de la race tachetée noire vient de publier son rapport de gestion pour l'année 1906. Nous en extrayons les passages suivants qui intéresseront vivement les agriculteurs. Voici ce que dit le Dr Bieler, directeur de l'Institut Agricole de Lausanne :

« Nous avons mentionné seulement la race tachetée rouge et blanche, mais nous ne voulons pas passer sous silence la race noire et blanche fribourgeoise probablement la plus ancienne des deux.

Quelques auteurs prétendent que la différence de race est seulement une question de couleur. C'est une erreur. La véritable race fribourgeoise est caractérisée par une culotte arrondie, par une croupe d'une largeur exceptionnelle et par une face toute particulière, largeur de bouche et chanfrein un peu busqué chez le mâle; rendement excellent, tissus un peu plus grossiers, mais en somme des bêtes excellentes.

Les deux races tachetées présentaient, il y a quelques années, un défaut grave que certains auteurs ont considéré comme caractère de race, tandis que, en réalité, c'est un défaut acquis. Nous voulons parler du relè-

vement de la queue à sa base. Ce défaut disparaît peu à peu, grâce à la guerre qu'on lui fait mais il était causé par l'habitude des fruitiers de relever la queue des génisses dès le moment de la naissance afin d'ouvrir le bassin et de faciliter, disait-on, le vêlage.

Cette pratique a amené un défaut très persistant et qu'il est bon d'enregistrer au point de vue des procédés zootechniques.

Nous avons parlé de l'antiquité de la race fribourgeoise. Il est vrai que les preuves absolues manquent et nous ne voulons pas entamer ici une discussion sur les présomptions qui nous font supposer cette ancienneté. Mais nous nous permettons de l'opposer à une opinion tout à fait inverse qui attribue à cette race une origine hollandaise.

Cette assertion est, croyons-nous, d'origine autrichienne, mais elle ne repose sur aucune base sérieuse.

A moins d'une invasion de peuplades bataves, dont nous ne trouvons pas mention, il aurait fallu, pour constituer une race complète, l'apport de reproducteurs un peu nombreux, et on n'a aucune indication d'une telle introduction dans les temps modernes ou récents.

Anciennement, encore moins. On pouvait bien amener un certain nombre de chevaux, le cheval étant un instrument de locomotion, son immigration était possible; mais il n'en était guère de même pour l'espèce bovine

qui, dans les temps anciens, n'avait pas une valeur commerciale suffisante pour motiver des transports coûteux. En outre, on doit constater qu'il y a un ou deux siècles la race hollandaise n'était pas noire; sa couleur principale était rouge et blanche et nous en indiquerons comme preuve les tableaux de maîtres des musées des Pays-Bas et de Belgique.

Il faut donc mettre de côté l'assertion que la race fribourgeoise aurait été amenée de Hollande. Du reste la comparaison des crânes bovins, hollandais et fribourgeois, montre des différences sensibles.

Notre élevage des races suisses est appelé à lutter, comme nous l'avons déjà dit, contre les difficultés qui résultent du climat, et tout particulièrement des bises froides et violentes dont l'influence se fait sentir même dans les étables.

On se croyait obligé autrefois, à cause de cela, de maintenir les animaux en hiver dans les locaux étroits et comme surchauffés par l'encombrement. De telles conditions seraient désastreuses pour la santé d'animaux qui y seraient soumis toute leur vie, et la race dégèrerait rapidement; mais nous avons, par le fait de l'élevage dans les alpages, un moyen de remédier aux étables resserrées en hiver.

Non seulement l'air de ces hautes régions produit une amplification du thorax, mais le sang aussi, d'après les travaux de Paul Bert, s'assimile plus

d'oxygène, et bien que le bénéfice de l'alpage ne dure que quatre mois, son influence est plus durable comme un reconstituant de la race, et ce régime des alpages, leur assure de la rusticité et une grande vigueur de constitution. » (A. suivre.)

NOUVELLES SUISSES

Session des chambres fédérales. — Les députés aux chambres fédérales ont quitté Berne; les sessions sont closes. La question la plus importante, celle qui a donné lieu aux débats les plus intéressants, a été tranchée à la satisfaction des Bernois: une subvention fédérale de 6 millions a été votée au canton de Berne pour l'établissement à double voie d'un tunnel à travers le Lötschberg. Outre ce tractandum principal, le projet de réglementation des forces hydrauliques a été adopté dans le sens du rapport de la commission (M. Cardinaux rapporteur).

On achète l'Hôtel national à Berne, pour 606.400 fr., afin d'y installer le contrôle fédéral des denrées alimentaires; on vote 488.000 fr. pour la construction d'arsenaux à Brigue, Thuisis, etc.

Le châtelain de Güttingen. — Le malheureux châtelain de Güttingen, assassiné dans les circonstances que l'on sait, a institué la Confédération comme héritière principale, à charge de servir des rentes de 200 à 500 fr.

et taillé de la besogne à trois de mes hommes. Ah! nous n'avons guère de morte saison, nous autres! Même je suis allé jusqu'aux Forges de Vully chercher des nouvelles de ce pauvre diable de Guespin.

— Et que vous a-t-on appris?
 — Que j'avais deviné juste. C'est mercredi soir, à dix heures moins le quart, qu'il a changé un billet de cinq cents francs.

— C'est-à-dire que le voilà sauvé?
 — On a peu près. Il le sera tout à fait quand nous aurons retrouvé mes Jenny Fancy.

Le vieux juge de paix ne put dissimuler un mouvement de contrariété.

— Ce sera peut-être bien long, fit-il, bien difficile?

— Bast! pourquoi cela? Elle est sur ma pelote, nous l'aurons, à moins de jouer de malheur, avant la fin de la journée.

— Le croyez-vous, vraiment?

(A suivre.)

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

LE 100

Crime d'Orcival

PAR

ÉMILE GABORIAU

L'homme aux lunettes d'or éclata de rire, joyeusement, franchement, frappant les mains l'une contre l'autre.

— Quoi! cher monsieur, disait-il, vous ne me reconnaissez pas? Mais regardez-moi donc, c'est moi, c'est bien moi, M. Lecog.

Et pour convaincre le juge de paix, il ôta ses lunettes.

A la rigueur, ce pouvait être l'œil de M. Lecog, ce pouvait être aussi sa voix. Le père Plantat était abasourdi.

— Je ne vous aurais pas reconnu, dit-il.

— C'est vrai je suis un peu changé, tenez de bureau. Hélas! que voulez-vous, le métier!

Et avançant un fauteuil à son visiteur :

— J'ai mille excuses à vous demander, poursuivit-il, pour les formalités de l'entrée de ma maison. C'est une nécessité qui ne m'amuse guère. Je vous ai dit à quels périls je suis exposé; ces dangers me poursuivent jusque dans mon domicile officiel. Tenez, la semaine dernière, un facteur du chemin de fer se présente porteur d'un paquet à mon adresse. Janouille — c'est ma bonne — à laquelle dix ans de Fontevault ont cependant donné un fier nez, ne se doute de rien et le fait entrer. Il me présente le paquet, j'allonge la main pour le prendre, pif! paf! deux coups de pistolets éclatent. Le paquet était un revolver enveloppé de toile cirée, le faux facteur était un évadé de Cayenne serré par moi l'an passé. Ah! je dois une fière chandelle à mon patron pour cette affaire-là.

Il conta cette affreuse aventure d'un ton dégagé, comme la chose la plus naturelle du monde.

— Mais en attendant qu'un mauvais coup réussisse, reprit-il, se laisser mourir de faim serait nuis.

Il sonna, la virago parut aussitôt.

— Janouille, lui dit-il, à déjeuner, vite deux convertis et de bon vin surtout.

Le juge de paix avait bien du mal à se remettre.

— Vous regardez ma Janouille, poursuivit M. Lecog. Une perle, cher monsieur, qui me soigne comme son enfant et qui pour moi passerait dans le feu. Et forte, avec cela. J'ai eu bien du mal, l'autre matin, à l'empêcher d'étrangler le faux facteur. Il faut dire que j'ai pris la peine de la trier, pour mon service, entre trois ou quatre mille réclusionnaires. Elle avait été condamnée pour infanticide et incendie. C'est à cette heure la plus honnête des créatures. Je parierais que depuis trois ans qu'elle est à mon service, elle n'a pas seulement eu la pensée de me voler un centime.

Mais le père Plantat n'écoutait que d'une oreille distraite, il cherchait le moyen de conper court aux louanges de Janouille, très justes peut-être, mais déplacées à son avis, et de ramener l'entretien aux faits de la veille.

— Je vous dérange peut-être un peu matin, M. Lecog? commença-t-il.

— Moi! vous n'avez donc pas vu mon enseigne?... Toujours vigilant! Tel que vous me voyez, j'ai déjà fait dix courses ce matin

, une personne qui fume par jour. Cela fait 15 fr. de n 180 fr. Ajoutons 20 fr. s aurons en chiffre rond la use annuelle du vrai fu s maintenant que ces 200 é chaque année, et qu'ils intérêts composés, nous x ans de cette sage écono- 290 fr. 42.

notre fumeur place cha- se fructifier les intérêts à arrivera à posséder une

— Dans le pays du bon voient venir périodique- hospitalière, les domesti- des esclaves, ne sont pas que s'ils l'étaient.

ustiger ou les battre, à : s'il en a acheté le droit. augmentant de quelques nels des domestiques. Tou- excellente pour les maî- ain est prompt, ne se s comme la solde de ces pas très élevée, ceux-ci lorsqu'on les engage :

u plus et vous pourrez

s sont acceptées et que le de frapper, il pourra le et il ne s'attirera aucune u domestique.

la ménagère.

sine.

de homards. — Mettez les pour les faire cuire (une les) avec un peu de vi- ivre, du sel, clou de giro- ut juste pour les couvrir son, mettez de côté les ilez la carapace que vous ssez au passoir. il faut z à la casserole un mor- me un œuf, du jambon orceaux, une forte cuille- u noix muscade, mettez ajoutez les queues et les a instant et liez avec un rser dans les coquilles, in et passez au four sans e la patte soit un peu

s utiles.

Rien n'est plus désagréa- gts qui saignent souvent yer la perte du sang, le- fatigue et appuyez sur de de tout autre objet uillez ensuite un mou- sible et entourez votre atané. Il s'agit bien en- aires, voire même fortes, nisseaux. Il est de toute essure guérissse prompte- le premier pansement ge très fin et non de oua- énétrer entre les bords de r rapprochement). L'eau- ner la plaie, elle servira er la coupure au début

A L'ÉTRANGER

à un frère, une sœur, sa femme de ménage et une quatrième personne de sa connaissance et de verser différents legs à des œuvres de bienfaisance ou d'utilité publique, à la condition expresse que jamais un citoyen du canton de Thurgovie n'en puisse profiter.

Le reste de la succession, environ 300,000 francs, est destiné à la création d'un fonds d'invalides blessés en combattant les ennemis du dehors.

Dans le cas où la Confédération n'accepterait pas cette succession, elle serait offerte au canton de Berne.

Un avocat de Zurich conteste, au nom des parents du défunt, la validité du testament.

Le roi de Siam à Berne. — Le roi de Siam est arrivé samedi à 3 h. 55 par l'express de Lucerne, auquel avait été attelé un wagon-salon des C. F. F. Le train avait quelques minutes de retard; bien que l'heure exacte de l'arrivée n'ait pas été annoncée, un public assez nombreux stationnait dans le hall et aux abords de la gare.

Le roi, en descendant de wagon, a été reçu par le président de la Confédération, et les deux chefs d'Etat se sont serrés très cordialement la main. Le roi a présenté au président son fils, le prince Paribatra, un jeune homme de vingt ans, le ministre de Siam à Paris, S. A. le prince Charoon, et son aide-de-camp, colonel Mom Narendr, tandis que le président de la Confédération lui a présenté M. Dinichert, secrétaire du département politique.

Le roi était en redingote et chapeau haut de forme; il paraissait de fort bonne humeur et très satisfait de revoir Berne, où il avait déjà été reçu en 1897.

A 7 h. a eu lieu au Bernerhof le dîner offert par le Conseil fédéral. Y assistaient le roi et sa suite, tous les membres du Conseil fédéral à l'exception de M. Comtesse, les vice-chanciers de la Confédération et M. Dinichert. Le roi et le président ont échangé quelques paroles cordiales; puis à 8 h. 50, le roi s'est rendu à la gare, accompagné par le président de la Confédération, dont il a pris congé de la façon la plus cordiale. Il est monté ensuite dans le train spécial qui l'a ramené à Lucerne à 10 h. 50.

Ceux qui émigrent. — Le nombre des émigrants suisses pour les pays d'outre-mer subit presque chaque mois une augmentation très sensible. Il a été de 547 pour août écoulé, tandis qu'il n'était que de 356 pour le mois d'août 1906. Jusqu'au 1^{er} septembre de cette année, 3876 Suisses ont émigré, contre 3277 pendant la période correspondante de l'an dernier.

Vaud. — Une double disparition. Un monsieur et une inconnue ont loué, jeudi, à Ouchy, un petit bateau pour faire une promenade. Dès lors, dit la *Revue*, on ne les a pas revus; mais des bateliers de Meillerie ont trouvé, vendredi, au large de Villette, l'embarcation d'Ouchy, avec, à l'intérieur, un chapeau de femme. — Le couple s'est-il noyé, à la suite d'un accident ou volontairement? Mystère.

France. — Les inondations dans l'Hérault. — Une crue épouvantable, telle qu'on en avait pas vu dans le pays depuis l'année 1858, vient de dévaster en un après-midi toute la plaine viticole qui s'étend au bord de la mer, de Cette vers Béziers; c'est tout le sud-ouest du département de l'Hérault qui, en quelques heures, a été ruiné.

Deux rivières se jettent dans la mer après avoir traversé la région sinistrée; c'est d'abord l'Hérault, qui, après avoir traversé l'ouest du département, arrose à la fin de son parcours, les vignes environnant Paulhan, Adissan, Lezignan-la-Cèbe, Pézenas, Saint-Thibéry, et Bessan, coupe Adge en deux parties, le faubourg et la ville haute, et descend vers la Méditerranée. C'est ensuite le Libron, petit cours d'eau qui vient de l'ouest et ferme tout le vaste quadrilatère qui s'étend de Béziers à Cette, d'Adge à Paulhan. Ce quadrilatère est planté de vignes à fort rendement, produisant à une culture intensive jusqu'à deux cents hectolitres à l'hectare.

Le sinistre a été provoqué par un orage qui a éclaté dans la nuit de mardi à mercredi et par une pluie diluvienne qui a sévi dans la nuit de mercredi à jeudi dans le nord du département. En 24 heures, le baromètre avait baissé de 7 mm. à Montpellier; la chute d'eau qui suivit fut énorme. Néanmoins, dans la journée de mercredi, qui fut belle, rien ne faisait prévoir pour les cours d'eau une crue exceptionnelle, mais l'averse ininterrompue, tombée la nuit suivante sur la ligne de partage des eaux vers Lodève, changea la face des choses. Au creux des garrigues, le déluge faisait dévaler des torrents d'une impétuosité inquiétante. Malgré tout, dans la plaine, les vendangeurs étaient tous à leur travail jeudi matin et, sous un soleil torride, poursuivaient la cueillette de la récolte, dont le tiers à peine était transporté en cave.

Les vendangeurs s'enfuirent de tous côtés, grimant sur les saules des routes ou sur les toits. La plupart purent être sauvés au moyen de barquettes.

A Adge les dégâts sont déjà énormes. La première vague a emporté comme un fétu de paille douze cents hectolitres de vin appartenant à la compagnie maritime Sicard et alignés par demi-muids sur le quai ouest; elle a défoncé les écluses du canal du Midi et elle a détruit les magasins de l'usine Martigner où l'on fabriquait des acides tartriques et citriques. Le torrent roule des charrettes et des cuiviers, des paniers, toutes sortes d'épaves vers la mer. Les caves sont inondées et l'eau a détruit les chaudières de plusieurs fabriques.

A Montpellier, un orage s'est déchaîné le 26 septembre. Les lignes de chemins de fer locaux ont été inondées.

A Baillargues, la foudre a tué un vendangeur.

A Servian, des maisons se sont écroulées; une femme a été ensevelie sous les décombres. En voulant la dégager,

six sauveteurs ont été blessés par la maison voisine s'écroulant à son tour.

A Saint-Maurice, trois cents brebis et d'autres bestiaux ont été noyées dans les écuries. On a retiré de l'eau le cadavre d'un ouvrier espagnol.

La pluie continuait à tomber jeudi dans la soirée à Malaga. A 9 h., la Guadalmedana a encore monté d'un mètre.

L'aspect des quartiers menacés est lamentable. La campagne qui environne Malaga est complètement dévastée. Les récoltes sont perdues. Le pont du chemin de fer a été entraîné à 200 mètres.

L'inondation a causé la mort de 23 personnes, y compris le maire, à Benamargosa. Dix-sept personnes ont été noyées à Colmenar.

Les autorités travaillent à l'enlèvement des débris; on redoute des épidémies, à cause des grandes quantités de cadavres d'animaux qui ont été abandonnés par les eaux dans toutes les directions.

Les dégâts sont évalués à plusieurs millions.

La circulation des trains, interrompue, ne sera probablement pas complètement rétablie avant plusieurs jours. La moitié des vendanges est perdue. Une inondation aussi grave ne s'était pas produite depuis 1858.

Allemagne. — Mort du grand-duc de Bade. — Son Altesse-Royale Frédéric-Guillaume-Louis, grand-duc de Bade, est mort samedi matin, à 9 heures, à Manau.

Le grand-duc de Bade était le doyen des souverains allemands. Né en 1826, il était âgé de quatre-vingt et un ans et régnait depuis cinquante et un ans.

Il a été de tous les monarques germaniques celui qui s'est montré, depuis 1870, le plus constamment dévoué à l'unification et à l'hégémonie prussienne. Ce furent d'ailleurs ses divisions qui furent mobilisées les premières, lors de la déclaration de guerre à la France. Allié aux Hohenzollern de par sa femme, la princesse Louise de Prusse, tante de l'empereur, il jouissait auprès de Guillaume II d'une considération et d'un respect particuliers et son neveu venait lui rendre visite le plus souvent possible.

Le grand-duc de Bade s'est montré d'ailleurs un souverain aux tendances plutôt libérales. Il jouissait d'une très grande popularité et son règne a été, en somme, heureux pour son pays.

De son mariage, il a eu deux enfants, le grand-duc héritier Frédéric, qui est âgé de cinquante ans, et la princesse Sophie, femme du prince royal de Suède.

Au Maroc. — A Casablanca, tout paraît se calmer peu à peu, non pas que le Maroc soit pacifié, mais les obus à la mélinite ont produit leur effet pour le moment. Le général Drude ne peut avancer, faute d'avoir des ennemis devant lui. Les sympathies des Marocains sont partagées entre le sultan régnant Abd-el-Aziz et son concurrent Moulai-Hafid, proclamé par les tribus du sud.

Mais si les canons de Casablanca se reposent, les escarmouches continuent

dans les chancelleries. Les puissances se surveillent, et les diplomates sont à leurs pièces.

Italie. — En Italie, les questions religieuses continuent à passionner l'opinion publique. Les troubles anticléricaux sont calmés; mais l'encyclique du souverain pontife donne lieu à d'acribes polémiques entre les journaux cléricaux et anticléricaux. Le Père Tyrrel, un jésuite connu pour ses idées modernistes, écrit au *Giornale d'Italia* des lettres dans lesquelles il ridiculise pour ainsi dire la dernière Encyclique de Pie X. L'émotion est considérable au Vatican, d'autant plus que l'abbé Tyrrel a toujours protesté et proteste encore de sa fidélité à la foi et à la religion catholique.

Russie. — Grave sédition dans la flotte. — Suivant une dépêche d'Odessa, reproduite par le *Journal*, une nouvelle révolte aurait éclaté parmi les équipages de l'escadre de la Mer Noire. Les matelots mutinés ont assailli leurs officiers et en ont tué plusieurs.

Les artilleurs de forteresse, sommés de tirer sur les équipages révoltés, ont refusé d'ouvrir le feu contre leurs camarades. Les navires ont alors pris le large pour une destination inconnue.

Les rumeurs les plus pessimistes circulent à Sébastopol, où règne une certaine panique.

Suivant l'*Echo de Paris*, six officiers auraient été tués et plusieurs blessés. De nombreux officiers auraient fait cause commune avec les équipages en révolte.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

— Une famille de Lausanne est gravement malade pour avoir mangé des champignons vénéneux.

— Le nommé P., buveur endurci, est retrouvé sans vie sur la route près Cormannon, une bouteille de schnaps en main.

— Le premier des passages sous-voies, à la gare de Lausanne, sera ouvert au public dès le 10 octobre.

— Anna Hoffner, arrêtée à Locarno, cache des brillants. Un bon purgatif les amène au jour.

— Etranger —

— A Oran (Algérie) deux décès de la peste. A Marseille, un navire amène des pestiférés. En quarantaine.

— A Rennes, Duval, par vengeance, plonge les doigts dans les orbites de Caco qui dormait. Les yeux: Deux plaies sanglantes.

— Doffey fumait la pipe au lit, à Amiens et s'endormit. Il ne se réveille que pour mourir dans les flammes.

CANTON DE FRIBOURG

Un train retardé. — Le chemin de fer Fribourg-Morat-Anet a déjà reçu de nombreuses réclamations de la part des voyageurs du train spécial, organisé à l'occasion du défilé du 1^{er} corps d'armée et arrivé en retard à Fribourg.

Quoique hors de cause, semble-t-il, le Jura-Neuchâtelois en a, lui aussi, reçu. Jeudi, il recevait d'un homme de loi de La Chaux-de-Fonds une demande tendant à rembourser à 76 personnes de cette localité le prix de leur billet et à verser à chacune d'elles une somme de 20 fr., à titre d'indemnité.

Taure appelé ar ci-après du 19 août cours de t

1. Les être vend moment soit jusqu' avis imm tonal de ou en cas le proprié titre de p de la prin

2. La v d'autres être anno par le ven départem

Le prop mal est responsab precripti

Pont che, a eu blée des ressées à Péroles e rive droit

Ont pr Reynold, tive; Bio puté; Dou

D

Jendi a du Molés pour les e lens. Etai Remaufen Breuer ic la Fabriqu nou, dép nal de Ré tion, un p tants l'oc bonnes p tiateurs d

Deux fé Châtel-St- rait son m monde a ciens ont, tunique v blanc et b petite fête breux au que la So organisé v valeureux palme.

M. Ger sort le pr Genève-V de Montré d'Ex étai fraternise Nous p numéro la de la tom

Sur déca la béniché d'une sem bre.

GRUYÈRE

Le marché aux poulains.

Il faut avouer que Bulle ne s'est guère aperçue de la foire aux poulains de lundi. Peu d'animation, peu de marchande et presque pas de transactions. L'importance de cette foire à diminué; c'est l'impression de chacun. Les sacrifices faits jusqu'ici pour la race chevaline n'ont pas donné dans la Gruyère les résultats qu'on pouvait espérer. D'aucuns accusent le travail de la fauchense, d'autres le manque de soins accordés aux juments poulinières. Il y a là une question à étudier.

Rappelons que les étalons approuvés pour la reproduction en 1907-1908 sont pour la Gruyère l'étalon *Casimir*, propriété du syndicat, et, pour la Glâne l'étalon *Ducat*, appartenant au syndicat de la Glâne.

Perdu et retrouvé. — Le taureau, appartenant à M. J. Pittet en Planchy, égaré le mardi de la foire de la St-Denis, cherché activement pendant plusieurs jours, se trouvait simplement chez l'inspecteur du bétail de Bulle.

Une réclamation. — Le correspondant de la *Liberté* à l'occasion la foire de Bulle et du concours de taureaux déplore le manque de place et d'abris, et l'expédition défectueuse à la gare du Bulle-Romont. D'après nos renseignements, les expéditions ont faites on ne peut plus régulièrement. Il y a forcément des moments d'attente sur les quais lorsqu'il s'agit d'expédier plus de cent wagons en une après-midi; mais il n'y a eu aucun retard et les bêtes qui ont été ramenées en ville l'ont été sur l'ordre des marchands, leurs wagons n'étant pas complets.

Pour ce qui concerne la ville, on sait que celle-ci est en pourpalers avec les fédérations d'élevage pour la construction d'un marché couvert. On a pu remarquer d'autre part que la place du marché a été considérablement agrandie et que cette amélioration est vivement appréciée.

Communiqué. — Le catalogue de la bibliothèque communale est imprimé. Il est en vente au Bureau de Ville et à la bibliothèque pour le prix de Fr. 0,50.

Modifications postales. — Dès le 1er octobre, la taxe des lettres pour l'étranger sera de 25 cts. pour les premiers 20 grammes et de 15 cts. pour chaque 20 grammes en plus. Dans le rayon limitrophe de 30 km. (Allemagne, France, Autriche) 10 cts. par 20 grammes.

La taxe des mandats-poste pour l'étranger est de 25 cts. par 50 fr., sauf pour la Grande Bretagne et colonies, le Canada et la Russie.

Les coupons-réponse internationaux sont en vente au prix de 28 cts., innovation importante et avantageuse.

De nombreuses modifications sont apportées dans le service international. Consulter le nouveau tarif de poche, en vente dans les bureaux de poste au prix de 40 cts.

Taureaux primés. — Il est rappelé aux éleveurs les prescriptions ci-après de l'arrêté du Conseil d'Etat du 19 août 1907 concernant les concours de taureaux :

1. Les taureaux primés peuvent être vendus hors du canton jusqu'au moment des publications officielles, soit jusqu'au 5 octobre, moyennant avis immédiat au département cantonal de l'agriculture. A défaut d'avis ou en cas de vente, après le 5 octobre, le propriétaire rembourse à l'Etat, à titre de pénalité, deux fois le montant de la prime obtenue.

2. La vente des animaux primés à d'autres propriétaires du canton doit être annoncée sans retard, aussi bien par le vendeur que par l'acheteur, au département cantonal de l'agriculture.

Le propriétaire au nom duquel l'animal est inscrit demeure, toutefois, responsable de l'observation des prescriptions légales.

Pont de Péroles. — Dimanche, a eu lieu, au Mouret, une assemblée des délégués des communes intéressées à la construction du pont de Péroles et d'un chemin de fer sur la rive droite de la Sarine.

Ont pris la parole: MM. le colonel Reynold, président du comité d'initiative; Biolley, député; Bongard, député; Douasse; Roger de Diesbach.

Dans la Veveyse.

Jendi a eu lieu au Mologi, au pied du Moléson, la bénédiction des sources pour les eaux de Remaufens et d'Attalens. Etaient présents: M. le curé de Remaufens, M. le curé de Châtel, MM. Breuer ingénieur, Palg, directeur de la Fabrique de machines, Léon Genoud, député, plus, le Conseil communal de Remaufens. Après la bénédiction, un pique-nique donna aux assistants l'occasion de prononcer quelques bonnes paroles et de féliciter les initiateurs de l'entreprise.

Deux fêtes de sociétés dimanche à Châtel-St-Denis. La Musique inaugurerait son nouvel uniforme que tout le monde a trouvé très joli. Nos musiciens ont, ma foi, grand air dans leur tunique verte et avec leur panache blanc et bleu, couleurs de Châtel. Cette petite fête avait attiré un public nombreux au Grand-Clos, d'autant plus que la Société de gymnastique avait organisé un concours de lutte, où de valeureux champions se disputaient la palme.

M. Gerber, de l'Ancienne de Vevey, sort le premier et M. Paul Stern, de Genève-Ville, deuxième. Les sections de Montreux Ancienne et de Château-d'Ex étaient venues à cette occasion fraterniser avec leurs amis de Châtel.

Nous publierons dans notre prochain numéro la liste des numéros gagnants de la tombola de la Musique.

Sur décision du Conseil communal, la bénédiction de Châtel est renvoyée d'une semaine, soit jusqu'au 21 octobre.

M. A. Albinati. — Dimanche ont eu lieu à Charmey les funérailles de M. Albinati, mort subitement jeudi soir, à peine rentré de Bulle, à l'âge de 72 ans. Entrepreneur et négociant, travailleur infatigable, le défunt, habitant depuis trente ans Charmey, dont il avait acquis la bourgeoisie. Il laisse à sa famille une belle situation. Qu'il repose en paix!

Pour cinq centimes. — Comme quoi on est exact à l'office des faillites. Un de nos lecteurs nous communique un mandat de 5 centimes, dividende de sa créance dans une faillite. Frais d'envoi: 15 centimes.

Gymnastique. — Notre petite, mais vaillante section va reprendre cette semaine ses exercices. Un cours de lutttes commencera également très prochainement.

Constatons à cette occasion combien on méconnaît encore chez nous l'importance du développement physique de la jeunesse. Et pourtant est-il nécessaire d'insister encore sur les bienfaits des exercices corporels. Combien de personnes, de débiles qu'elles étaient, doivent à une pratique rationnelle de la gymnastique de posséder une solide santé.

Aussi, nous ne saurions assez insister pour engager nos jeunes gens, à quelque classe de la population qu'ils appartiennent, à venir grossir les rangs de la section. Non seulement ils acquerront force et santé, mais ils puiseront dans ce milieu des habitudes d'ordre, de discipline, de simplicité et d'énergie dont plus tard ils reconnaîtront tout le prix.

Nous espérons que notre appel sera entendu et avisons les jeunes gens que les inscriptions sont reçues chez M. Alph. Glasson, président, ou les jours des leçons qui ont lieu à la Halle, les mardi et samedi, dès 8 1/2 h. du soir.

Pour répondre aux multiples interrogations qui nous sont posées, nous faisons savoir que, d'après une communication qu'a bien voulu nous faire le Conseil de paroisse le tirage pour la nouvelle église cath. de Neuchâtel est fixé au 22-25 octobre 1907.

Une bonne musique de 5 à 6 exécutants demande engagement pour la bénédiction d'octobre. S'adresser à *Ulysse Rey*, trompette, Lucens (Vaud).

Mises d'immeubles

Le sous-signe vendra en mises publiques, à Villarvolard, auberge du Renard, le **lundi 7 octobre** prochain, dès 2 heures après midi, les propriétés qu'il possède au dit lieu, consistant en une partie de maison, jardin, grange et écurie et deux morceaux de terre.

Prendre connaissance des conditions chez M. le notaire *Addrey*, à Bulle. François **REPOUD**.

A louer

6 poses de *bon repais* au village de Gumefens. S'adresser à M. **CURRAT**, aubergiste, à Gumefens.

AVIS

Le **lundi 14 octobre** courant, de 2 à 3 heures, au *Maréchal-Ferrant*, à Charmey, mise en licitation de l'art. 1359 du cadastre de Charmey. Par ordre des propriétaires: **Alex. ANDREY**, not.

A la Maison blanche

logement disponible

pour famille tranquille et sans enfants.

Le *soussigné est acheteur de parties de*

Fromages

gras et maigres. Payement comptant. **H. JUNGO** 63, Grand Rue, Fribourg.

Vente de lait.

La Société de laiterie de *Riaz* "le Village" met en vente par voie de soumission son lait de 1908. — Les soumissions écrites seront reçues chez le secrétaire *Michel MAGNIN*, aubergiste à Riaz, jusqu'au **mercredi 9 octobre**, à 6 heures du soir. Par ordre: *Le Secrétaire*.

PORCHER

On demande pour un grand établissement, un *porcher capable*, connaissant principalement l'élevage des porcs; la préférence sera donnée à un homme marié. Adresser les offres sous H5650H à *Haasenstein et Vogler, Lausanne*.

Avis aux Maréchaux.

A remettre de suite ou pour époque à convenir, *bonne forge*, dans un village en pleine contrée agricole. Travail assuré pour deux hommes.

S'adresser sous chiffre R910N à *Haasenstein et Vogler, Cernier*, (Ct. de Neuchâtel).

Fille de magasin

de toute confiance, intelligente et robuste, est demandée, pour la 2^{me} quinzaine d'octobre, par important magasin de la place de Bulle.

Adresser offres et certificats à l'agence *Haasenstein et Vogler, Bulle*.

Bons canaris

et autres oiseaux chanteurs à vendre. S'adresser au bureau du journal.

Foire de Châtel-Saint-Denis.

La grande et importante foire de la St-Denis est fixée sur le **lundi 21 octobre** prochain.

CONSEIL COMMUNAL

Vient de s'établir à La Tour-de-Trême (près Bulle)

Léon Charrière

Grand commerce de chevaux



Vente, échange de chevaux de luxe, chevaux de selle, chevaux de voiture et de trait. Tous ces chevaux sont garantis.

Se recommande.

les chancelleries. Les puis- surveillent, et les diplomates urs pièces.

En Italie, les questions es continuent à passionner publique. Les troubles anti- sont calmés; mais l'encycli- souverain pontife donne lieu à polémiques entre les jour- ricaux et anticléricaux. Le rel, un jésuite connu pour ses bernistes, écrit au *Giornale* des lettres dans lesquelles il pour ainsi dire la dernière e de Pie X. L'émotion est ble au Vatican, d'autant plus e Tyrrel a toujours protesté e encore de sa fidélité à la religion catholique.

Grave sédition dans — Suivant une dépêche d'O- produite par le *Journal*, une révolte aurait éclaté parmi ges de l'escadre de la Mer s matelots mutinés ont a- s officiers et en ont tué plu-

illeurs de forteresse, sommés ar les équipages révoltés, ont ouvrir le feu contre leurs ca- Les navires ont alors pris le r une destination inconnue. meurs les plus pessimistes à Sébastopol, où règne une anique.

L'*Echo de Paris*, six officiers ités et plusieurs blessés, breux officiers auraient fait mune avec les équipages en

NEWS NOUVELLES

— Suisse — amille de Lausanne est grave- e pour avoir mangé des cham- éneux.

ommé P., buveur endurci, est ns vie sur la route près Corma- utelle de schnaps en main.

emier des passages sous-voies, à Lausanne, sera ouvert au public tobre.

Hoffner, arrêtée à Locarno, cache s. Un bon purgatif les amène au

Etranger —

n (Algérie) deux décès de la arseille, un navire amène des En quarantaine.

es, Duval, par vengeance, plonge ans les orbites de Cace qui dor- eux: Deux plaies sanglantes.

fumait la pipe au lit, à Amiens it. Il ne se réveille que pour les flammes.

ON DE FRIBOURG

lm retardé. — Le che- fer Fribourg-Morat-Anet a de nombreuses réclamations des voyageurs du train spé- isé à l'occasion du défilé du 'armée et arrivé en retard à

hors de cause, semble-t-il, uchâtelois en a, lui aussi, i, il recevait d'un homme a Chaux-de-Fonds une de- dant à rembourser à 76 per- cette localité le prix de leur verser à chacune d'elles une 20 fr., à titre d'indemnité.

Fabrique de Chauffage Central, Berne S. A. ancienne Maison J. Ruef,

se recommande pour l'installation de chauffages centraux de tous systèmes, buanderies, séchoirs, bains et appareils de désinfection. Fonderie. Chaudronnerie de cuivre et Chaudronnerie. Fabrique: Station de chemin de fer Ostermundigen. Dépôt: Speichergasse 35 Berne. Représentant pour Vaud et Valais: Emile F. Chavannes, ingénieur, rue du Midi 3, Lausanne. Exposition internationale, Milan 1906: Grand prix.

LIQUIDATION

de FOURNEAUX en catelles portatifs et autres, depuis 35 fr. Assortiment complet de **potagers** modèle perfectionné économique. **Calorifères** dans tous les numéros depuis 15 fr. Grand choix de **fourneaux verts en tôle** garnis en molasse; sur commande on les fait se chauffer depuis la cuisine. On cède à grand rabais plusieurs lessiveuses dernier modèle. Tous ces articles sont vendus au prix de fabrique chez **Gustave WEHNER, près de l'Ecu, Bulle.**

MISE DE BETAIL

Mardi 8 octobre prochain, dès 10 heures du matin, le soussigné exposera en mises publiques, devant la pinte du Chamois, à Estavayer-le-Gibloux, tout son bétail venant de la montagne, soit: 18 vaches, dont 15 prêtes au veau, 3 génisses portantes, 4 chevaux de trait et de voiture, 3 porcs à l'engrais. Long terme de paiement.

L'exposant: Pythoud.

MISES DE BETAIL

Mercredi 16 octobre prochain, dès 10 h. du matin, Suchet Pierre, à Semales, vendra en mises publiques tout son bétail, savoir: 15 mètres-vaches portantes, 12 génisses de 1 an et demi à 2 ans et demi; 1 taureau primé de 1^{er} choix, 1 bonne mule à 2 mains. Les mises auront lieu à son domicile, sous de favorables conditions de paiement. Samedi, le 28 septembre 1907.

L'exposant: Suchet Pierre.

Pâturages et sciernes à louer.

Le mardi 15 octobre prochain, dès 2 heures du jour, dans une salle particulière de l'Hôtel de la Croix-Blanche au village, la commune de Corbières fera procéder à la mise en location, par voie de mises publiques, pour une nouvelle période de trois ans, des immeubles suivants:
1) Les pâturages dits **La Pattaz, les Esserts d'Amont et Prémaret.**
2) Les sciernes: **La Blanche et Praz Balli.**
3) Un pré: **Clos vers la Cure.**
Corbières, le 25 septembre 1907.

Le Secrétaire: H. CURRAT

Lots

de la loterie pour la reconstruction de l'église incendiée de **Planfayon**
4376 lots en espèces fr. 60,000.
1^{er} lots de fr. 15,000, 5,000, 1,000, etc.
Cette loterie mérite le soutien de tout le monde. — On cherche des revendeurs. Conditions très favorables. — Demandez le tarif. Les billets sont en vente par le Bureau central, Grand'Rue 31, à Fribourg, ou à l'agence Fleuty, rue Gourgas, Genève, et chez les revendeurs, à Bulle. [1080]

Nous délivrons actuellement des:

OBLIGATIONS (bons de caisse) 4 1/2 0/0

nominatives ou au porteur, à 3 ans fixe et dès lors, remboursables, moyennant avertissement de 3 mois, avec coupons semestriels.

H. BETTIN & Cie.

56, Grand'rué, 56, Fribourg.

VERITABLE

Alcool de menthe et camomilles

inventé et préparé par **Fred. Golliez, pharmacien, Morat.**
(Marque des 2 palmiers.)

Produit hygiénique indispensable. Dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac, les étourdissements, indigestions. Excellent aussi pour les dents et la bouche grâce à ses propriétés antiseptiques et rafraichissantes.

En vente en flacons de fr. 1. — et fr. 2. — dans toutes les pharmacies.

Dépôt général: Pharmacie Golliez, Morat.

Faïence, Verrerie LIQUIDATION

totale pour manque de place, au prix de facture dès ce jour chez

AUGUSTE BARRAS, FER, BULLE

Sellerie - Tapisserie

A. ULRICH

vis-à-vis de l'église, BULLE.

Harnais en tous genres neufs et d'occasion.

Couvertures, laine et imperméables. Articles de sellerie, stores. Fabrication de jambières et portemonnaies. Garnissage de voitures et de meubles. Travail soigné — Prix modérés.

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratuits. H. Frisch, expert compt., Zurich, B91

Les meilleurs CAFÉS

sont ceux toujours fraîchement grillés chaque semaine. La livre depuis 80 ct. Café vert depuis 60 ct. Vve Louis Treyvaud 38, Grand'Rue, Bulle. Sur demande le café est moulu gratuitement. [67]

A louer:

de suite un logement chez M. TORCHE, 1^{er} étage de la grande maison.

Avis aux entrepreneurs et constructeurs de bâtiments

Ensuite de l'ouverture de notre gravière, nous pouvons livrer du **sable 1^{re} qualité**, par wagon, au prix le plus avantageux. S'adresser à **Grandjean-Morand, à Enney.**

A vendre:

7 poses de terre de bon rapport, eau intarissable, situées en **Pronovi**, commune de La Tour-de-Trême. Favorables conditions. S'adresser à M. Isidore GENILLOU, à Bulle.

Leckerlis de Bulle

à la boulangerie **Ch. Messerly.**

A louer:

deux jolis logements. Eau et lumière électrique, si on le désire. S'adresser à M. Jules FRAGNIÈRE, entrepreneur, BULLE.

A VENDRE

quelques bons chevaux garantis trait et voiture, chez **M. Jos. Remy**, voiturier, à BULLE.

A VENDRE

d'occasion, un **potager** peu usagé, à quatre trous. S'adresser au bureau du journal.

A louer

rue de Gruyères 2 appartements confortables. Rue de Vevey un grand local. S'informer à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle.

A LOUER

une chambre meublée bien éclairée. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE

pour tenir le ménage d'un homme âgé, une femme de 40 à 50 ans, d'ordre et de toute confiance. S'adresser au notaire ROSSIER, à Châteaudoex.

ON DEMANDE

un apprenti maréchal. Entrée à volonté. Chez Jaqueroud Louis, maréchal, à Broc.

Le pressoir à fruits

(pilon) de la Tour-de-Trême est ouvert dès ce jour.

Café-Restaurant

à Bulle

neuf et bien situé, avec clientèle assurée, serait vendu à des conditions avantageuses. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

La Fabrique de Meubles de Cernier. (Nanchâtel), est acheteur de quelques wagons de sciages

Verne, Peuplier, Foyard, Noyer Chêne.

Paiement comptant. Adresser les offres avec dimensions et prix.

Les Fils d'Ernest Glasson BULLE

Soories Thomas. Engrais divers d'automne.

BROC

Le soussigné a l'avantage d'informer l'honorable public qu'il a repris le **Magasin d'épicerie** de M. SUDAN-BARRAS, à Broc, près de la fabrique. Il se recommande par une marchandise de premier choix, à prix très avantageux. Chaque client recevra un ticket d'escompte pour chaque achat. On trouvera aussi un choix de liqueurs fines et ordinaires. **Louis Page.**

Un scieur

marié, demande place pour novembre. S'adresser au bureau du journal.

Tannerie du Bry

(dépôt à Bulle)

Clouterie, huiles & graisses. Vernis, véritables produits Hemelin pr. sellerie & cordonnerie.

AVIS

Les soussignées préviennent leur honorable clientèle qu'elles ont transféré leur magasin

d'Epicerie **Mercerie**

etc. dans la maison de M. Emile Sudan, à côté des Montagnards, à Broc.

Elles continueront comme par le passé à satisfaire au mieux leur clientèle.

Sœurs Ruffeux, négociantes. Grand choix de couronnes mortuaires.

Lainage en tous genres pour saison d'hiver. Dépôt de la Teinturerie de Morat. Achat de pailles tres-és.

Mise de bois.

Vente en mises publiques de soixante plantes, bois de charpente, aux Belles Ciernes, rière Lesoc, le **Judi 10 Octobre**, de 2 à 4 heures au Café de la gare. (Café Decronx) à Bulle.

La visite des bois samedi 5 octobre à une heure, rendez-vous au châlet des Belles Ciernes, où le garde forestier Robadey attendra les amateurs. **Dupré Notaire.**



REND le linge d'une éblouissante blancheur.

GLASSON FRÈRES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS.



ABONNÉS Suisse . . .

Etranger . . .

payable . . .

Prix du nu . . .

On s'abo . . .

bureau . . .

BULLE . . .

A . . .

sur la m . . .

M. Luca . . .

cole, a con . . .

Monde in . . .

raissant à . . .

mité d'ing . . .

tifiques, un . . .

la race ta . . .

Nous en fa . . .

< Le car . . .

nemment t . . .

sol fertile . . .

mieux à la . . .

pour main . . .

leur race . . .

pure de to . . .

rait pernic . . .

ils groupés . . .

faitement . . .

même com . . .

tion conser . . .

et arrêtés . . .

bourgeois . . .

longtemps . . .

puis 1888, . . .

en vue de . . .

muns, en . . .

dite: **Féa** . . .

d'élevage d . . .

C'est cet . . .

à l'exposit . . .

de la secti . . .

FEUILLE . . .

Crin . . .

— A tout . . .

répondrais : . . .

cette créatu . . .

de Trémorel . . .

de la mode . . .

sean, après . . .

dant six moi . . .

disparaît pa . . .

dans la vase . . .

reste des cre . . .

servent, gu . . .

fortune lui . . .

d'eux, elle . . .

Il est telle . . .

connais, don . . .